



**PLANTS FORESTIERS
SAPINS DE NOEL
ENTREPRISE
DE PLANTATION
DEGAGEMENTS**

PEPINIERES YVES PIROTHON

Al Masse 1 - Harre

6960 MANHAY

Tel 086/43.39.09

TVA BE 443.865.763

Fax 086/43.41.17

ING 340-0391965-26

info@pirothon.be

www.pirothon.com

GARANTIE DE REPRISE

La garantie de reprise est de 90% pour toutes les essences à l'exception du douglas et des abies dont la garantie est de 80%.

Les tsugas, les thuyas et les cèdres ne sont pas couverts par la garantie.

La réception sera faite entre le 1^o et le 15 juillet qui suivent la plantation.

Si le contrôle de reprise n'est pas demandé avant le 15 juillet de l'année de plantation celle-ci est alors considérée comme réussie et acceptée.

La garantie n'est valable que dans le cas de conditions climatiques normales.

Les plants morts suite aux attaques de gibier, d'insectes (l'hylobe ...), champignons, n'entrent pas en ligne de compte.

La surveillance et le traitement éventuel des attaques sont à charge du propriétaire.

Dans le cas où la garantie de reprise entre en application, le regarnissage sera réalisé gratuitement et uniquement par nos soins la saison de plantation suivante à concurrence du taux de garantie.

Les plants au-delà de ce taux seront facturés au prix de l'offre établie au moment de la plantation initiale.

Le non-paiement de l'entièreté de la facture dans les 30 jours entraîne automatiquement l'annulation de cette garantie. Nous nous réservons la propriété des fournitures jusqu'au payement intégral de la facture.

YVES PIROTHON

A stylized, handwritten signature in black ink, appearing to be 'Yves Pirothon'.